

Version 3.01Si (07/05/2025)

- Mise à jour des bases emplois :
 - De la production audiovisuelle (bases 19, 21, 23, 33 & 35).
 - De la production cinématographique (bases 25, 26, 27 & 30).
 - De la production de films d'animation (bases 9, 18 & 28).
- Calcul :
 - A l'entrée, correction dans l'affichage du type de contrat par rapport à ce qui a été mis dans la fiche ET le fait que le dernier bulletin soit en fin de contrat ou pas.
 - Mise à jour du calcul de la réduction générale.
- Etats de contrôle CSG et réduction générale : Mise en phase avec les nouveautés 2025.
- Etats de contrôle CSG et réduction générale : Mise en phase avec les nouveautés 2025.
- Fiche salarié : Correction du contrôle de l'adresse email lors du clic sur le bouton "Fermer".
- Boîte à outil (nouvelle fenêtre accessible par le menu Maintenance) : 1er outil "Mise à jour de tarifs".
- Fichier AGESEA : Suppression des chiffres dans la ville des adresses des auteurs (et également de la chaîne "EME" si elle est présente).
- Annulation bulletin : L'éventuel n° de contrat Média figurant sur le bulletin à annuler n'est plus effacé sur le bulletin d'annulation.

Version 3.01Sh (20/03/2025)

- Mise à jour Loi de Finance S.S. 2025.
- Fichier salariés externes : Modification de la procédure de contrôle sur la colonne 26 (code Insee commune) pour tenir compte des codes corses qui peuvent commencer par 2A ou 2B.
- Saisie bulletin : C'est le module de pige qui est utilisé en retour de calendrier pour mettre le nombre de jours (piges), s'il est paramétré et si le salarié en cours est un pigiste.
- Export salariés : Correction pour que certaines informations liées à l'emploi et qui ne sont pas directement mémorisées sur la fiche salarié soient lu correctement.
- Provision de congés permanents : Le calcul du salaire jour tient compte du nombre de jours de CP acquis par mois (2.08 ou 2.50), avec possibilité de le changer pour éditer une simulation.
- DAS-2 : Le seuil de la déclaration des droits d'auteur, honoraires, etc ... est doublé, il passe de 1200 € à 2400 € par an à compter des rémunérations versées en 2024 et déclarées en 2025.
- Intégration des nouveautés de la Loi de Finance 2025.
- DSN : Les types 131 et/ou 132, des bases "02" et "03", des mannequins permanents, sont gérés comme pour les journalistes pigistes (c'est à dire qu'ils ne sont plus mis dans les blocs S21.G00.81 de ces bases).

Version 3.01Sg (30/01/2025)

- DSN : Prise en compte des nouveautés pour 2025.
- IRCEC : Gestion du changement du taux solidarité retraite pour 2025, dans le fichier de déclaration et la trace imprimable.
- CASC-SVP : Le montant déclaré est désormais la T1 AGIRC-ARRCO au prorata temporis pour tous les types de personnels, sauf pour les artistes et non cadres intermittents (T1 AGIRC-ARRCO annuelle).
- Saisie bulletin :
 - Correction pour ne plus remettre à vide le n° de contrat Média, lorsqu'on revient sur un bulletin en modification.
 - Correction pour tenir compte d'une modification manuelle d'un élément de bulletin, récupéré d'un bulletin précédent avant calcul.
- Corrections diverses.

Version 3.01Sf (20/01/2025)

- Noyau au 01/01/2025.
- DSN : Correction de la gestion de l'exclusion d'un salarié des déclarations annuelles.
- Récupération des CRM : Correction sur l'authentification Net-Entreprise.
- Plafonds : Mise à jour plafond mensuel / annuel / annuel x 4 pour 2025.
- CASC-SVP : Le paramétrage des modules pour contrôle est forcé au moins aux modules 149000 et 149001.
- Suppression en masse : Rajout de contrôles pour ne pas pouvoir sélectionner des bulletins à supprimer avant le dernier.

Version 3.01Se (30/12/2024)

- DSN :
 - Gestion de régularisations pour les salariés à temps partiel cotisant à temps plein.
- Saisie bulletin :
 - Rajout des jours chômés utilisés sur Médialive.
 - Correction pour ne pas récupérer les cumuls si on clique sur « Idem bulletin précédent » et que celui-ci vient de N-1.
- Renumérotation salarié : Correction pour garder le bon n° de contrat interne sur chaque bulletin.

Version 3.01Sd (07/11/2024)

- Noyau : ajout du SMIC au 01/11/2024, Modification modules 1306 « Réintégration sociale » pour que celle-ci soit incluse dans l'assiette d'assurance chômage. Une régularisation automatique se fera sur les prochains bulletins.
- Bases emplois : ajout de la base 31 (Flux, hors flux, fiction et fiction lourde) 35H.
- Groupes : Nous avons apporté des précisions dans le libellé des groupe « # » et « μ » :
 - Le libellé du groupe « # » est dorénavant « Artiste N.Res. exo cotis. E404/E401 » : Ce groupe pourra être utilisé pour les artistes non-résidents qui fournissent un formulaire E404 ou E401.
 - Le libellé du groupe « μ » est dorénavant « Tech. N.Res. exo cotis. E404/E401 » : Ce groupe pourra être utilisé pour les techniciens non-résidents qui fournissent un formulaire E404 ou E401.
- Commission Annexe 3 : correction pour alimenter le nouveau format Excel demandé par le CNC.
- Import salariés externes : Correction du message de doublon lors de l'import de modifications sur un salarié ayant plusieurs fiches avec le même code emploi AEM.

Version 3.01Sc (10/07/2024)

- Calcul : mise en place d'une 2e PPV.
- DSN : Gestion de l'APPAV à compter du 01/07/2024.
- Base emplois : Tarifs au 01/07/2024 (Audiovisuel, Animation, Prestataire Spectacle vivant)
- Export salariés pour un autre Studio : Possibilité d'exporter les codes salariés (matricules).
- Provision congés permanents : Rajout d'une case pour proratiser le salaire mensuel des temps partiels.
- Correctifs et améliorations divers.

Version 3.01Sb (25/04/2024)

- DSN : Mise à jour pour la déclaration de la DOETH
- Suivi des DSN : Nouvelle interface visuelle.
- Fiche individuelle de détachement à l'étranger : Activation d'une option pour que le fond de page (le préimprimé) s'édite en impression ou en génération d'un PDF.

Version 3.01Sa (04/04/2024)

- Fichier DAS-2 : Correction fin de lignes.
- Effectifs : Modification pour ne pas prendre en compte les intermittents en CDD de remplacement (les permanents dans le même cas n'étaient déjà pas pris en compte).
- Fiche salarié : Si ce n'est pas une personne physique (Groupe "w" et SIRET renseigné) alors le prénom et la commune de naissance peuvent être vides.
- Edition contrats Word :
 - Correction fin de cas "Enregistrer et imprimer".
 - On ne sort plus de la fenêtre si on répond "Non" au moment de lancer un traitement.
 - Correction édition en PDF sans cocher "Un contrat par bulletin".
- Détachement à l'étranger : Edition de la fiche individuelle de détachement (Cerfa n° 60-3551)
- Fichiers salariés externes : Désactivation de la case "Fichier au format Mac" (devenue obsolète avec le rajout du contrôle de structure).
- Liste des actions/bons par salarié : Nouveauté.

Version 3.01Rz (31/01/2024)

- DSN 2024 norme P24V01.
- O.D. de payes : Rajout de la zone pièce sur les exports « Ascii II » et « Ascii », avec gestion du mot clé « #MAT » pour récupérer le matricule salarié sur les ruptures « par ligne ».
- Outils : Rajout d'un choix pour exporter des salariés dans un fichier au format importable par un autre Studio.
- Import fichier salariés externe : Contrôle systématique des fichiers non issus de Média ou Studio.
- CASC-SVP : Le montant déclaré devient le brut dans la limite de la T1.

- Intégration : Correction dans l'utilisation des nouvelles colonnes paramétrables de 11 à 20.
- AEM : Gestion de la répartition salaire et autres rémunérations.
- Lettre dématérialisation : Correction lors du choix "Uniquement les permanents", dorénavant il prendra aussi les (Partiel, Domicile, Saisonnier, Vacataire, Occasionnel, Temps non complet 'secteur public', Forfait Jour, Sans spécificité de l'activité) en plus de Complet.

Version 3.01Ry (17/01/2024)

- Noyau au 01/01/2024.
- Modifications DFS, Net Social, SMIC...
- Fiche salarié : Rajout de 3 types de personnes liées « Père », « Mère », « Resp. légal ».
- Etat des charges : Agrandissement cases de total dans les types "Salarial / Patronal" et "Salarial / Patronal détaillé".
- Fichier IRCEC : Modification pour tenir compte des auteurs de plus de 67 ans qui ne cotisent pas au RAAP.

Version 3.01Rx (05/12/2023)

- Table des codes analytiques : Correction sur la création d'un nouveau code dans la table alors qu'il y a un lien Louma.
- Intégration règlements : Correction du cas où l'on a plusieurs lignes paramétrées pour le formatage des comptes salariés, avec des bornes section différentes.
- Liste des retenues à la source : Correction du calcul pour des bulletins sans jour, semaine, mois ET non mensualisés.
- Certificat de non-précompte : Version actualisée.
- Certificat de précompte : Possibilité d'apposer une image digitalisée et possibilité de dépôt dans le coffre XOTIS.
- AEM : Prise en compte des nouveaux agréments Z et U.
- Récapitulatif AEMs : Dans le tableau d'affichage des récapitulatifs à envoyer, pour un réalisateur payé au cachet, on n'affiche pas les heures.
- IRCEC : Les déclarations pour droits d'auteur < 1.00 euro, ne sont pas mises dans le fichier et sont signalées pour régularisation, dans la trace papier.
- AEM (édition / génération / liste de contrôle / liste des réguls plafonds) : On gère les AEMs dont la base est comprise entre -1.00 et 1.00 comme des AEMs dont la base = 0.00.
- Fiche salarié/emploi : Amélioration du contrôle avant suppression (il se fait désormais en fonction de l'emplacement du fichier pour le dossier en cours).
- Plan de paye : Rajout de la colonne « Type salarié » dans la table de changement des taux.
- Fiche salarié/renumération : Gestion d'un bloc de régularisation en automatique DSN, si besoin.

Version 3.01Rw (30/08/2023)

- Provision congés permanents (Excel) : Rajout Poste budgétaire, Statistique, Ventilation.
- Bases emplois au 01/09/2023 (27 et 25) pour les adhérents au SPI, l'API et l'UPC.

Version 3.01Rv (25/07/2023)

- Tableau de bord paies :
Gestion confidentialité salarié.
Augmentation du nombre de chiffres dans les totaux bruts et nets.
- Calcul : Amélioration du contrôle de l'existence d'un bulletin pour une période donnée.

Version 3.01Ru (03/07/2023)

- Noyau au 01/07/2023.
- Base emplois au 01/07/2023.
- Mise en place du Net Social sur les bulletins.
- Agessa : Réactivation du calcul de la part de la rémunération dépassant le plafond (4 PASS).

Version 3.01Rs (22/05/2023)

- Agessa :
- Remise à vide des montants à 0.00 dans les lignes de détails du fichier nouvelle structure.
- Modification pour générer systématiquement la structure 2023 du fichier Agessa, même pour les années antérieures à 2023.
- Correction fusion Agessa Annuelle.
- Pour le type de cotisant 1, vidage de la base Agessa plafonnée tant que l'on n'atteint pas le plafond.

- PAS : Mise à jour du montant de l'abattement pour les contrats courts.

Version 3.01Rr (27/04/2023)

- DSN : Déclarations annuelles DOETH et solde de la taxe d'apprentissage.
- Livre de paye : EXCEL / Complet détaillé : ajout zone détail des bulletins.

Version 3.01Rq (29/03/2023)

- Agessa : Gestion fichier Agessa nouvelle structure "DIF-23.1".
- DAS-2 : Gestion fichier DAS-2 2023.
- Export fichier salarié : correctif sur les dates vides qui n'étaient pas prises en compte et qui créaient un décalage pour les fichiers txt ou csv.
- Déclaration de la Contribution supplémentaire de la taxe d'apprentissage (CSA).

Version 3.01Rm (13/02/2023)

- Commission annexe III : Correction sur le calcul du nombre de semaines.
- DSN : Correctif erreur:0 code:0 en cas de régularisation DSN d'un salarié.

Version 3.01Rl (01/02/2023)

- CASC-SVP : Exportation par contrat.
- DSN norme 2023.

Version 3.01Rk (23/01/2023)

- Certificat de précompte : Version 2023.
- Bases Emplois : Modification de la mise à jour des tarifs syndicaux

Version 3.01Rj (16/01/2023)

- Noyau et Bases Emplois au 01/01/2023.
- DSN, Signalement et FCTU : Dépôt M2M (Machine To Machine) et gestion des retours.
- Calcul des bulletins:
 - Message d'avertissement pour les salariés qui souhaitent garder leur abattement pour frais professionnels.
 - Mise en place des nouvelles directives de l'IRCEC.
 - Gestion de l'exonération de la Taxe d'Apprentissage.
- Effectifs : Correction calcul moyenne globale dans le cas où l'on ne prend pas en compte les périodes d'inactivité.
- CASC-SVP : Nouvelle structure 2023.
- Nouvelle fiche vierge de renseignements.

Version 3.01Ri (19/12/2022)

- Gestion du fichier des AEMs : Correction en cas de modification en superviseur pour ne pas perdre le n° de contrat Média.
- DSN : Modification pour la déclaration des bases annuelles des taxes d'apprentissage et de formation continue.
- AEM : Modification du calcul du brut abattu si présence simultanée de cachet effectué et non effectué.

Version 3.01Rhd (03/11/2022)

- DSN : Déclaration PPV et de la déduction patronales des heures supplémentaires pour les entreprises de plus de 20 à moins de 250 salariés.

Version 3.01Rhc (24/10/2022)

- Livre de paye : réduction du temps de traitement.
- Correctif concernant le recalcul de la régularisation des heures défiscalisées (cas spécifiques)

Version 3.01Rhb (11/10/2022)

- Correctif concernant le recalcul de la régularisation des heures défiscalisées.

Version 3.01Rh (27/09/2022)

- Gestion du Bonus-Malus.

- Déduction patronale sur les heures supplémentaires pour les entreprises de 20 à moins de 250 salariés, à compter du 01/10/2022.
- Edition de contrôle du plafond d'exonération des heures supplémentaires.
- Edition informative SMIC-Pivot pour la PPV.
- Table des sections : Rajout d'une zone permettant la recherche et la navigation sur le n° d'objet.
- Certification de précompte Agessa : Correction pour rajouter les informations du signataire.

Version 3.01Rg (31/08/2022)

- Noyau au 17/08/2022.
- Augmentation du plafond des heures défiscalisées (7500€.)
- Augmentation du l'abattement pour les contrats courts (688€).
- Prime PPV : Gestion et déclaration DSN.
- FCTU : Gestion de plusieurs demandes clients.
- Dépôt Machine To Machine : Activation des dépôts M2M pour les signalements, FCTU et DSN.
- Axes analytiques : Correction du filtrage des archivés et des bornes lors de l'édition.
- Editions AEMs, Contrôle, Régul. Plafonds : Correction du cas « Date de l'édition » = « Date fin période » et édition sur plusieurs mois.
- Liste récapitulative RTT permanents : On ne prend plus les salariés ayant "Gestion des RTT" = NON.
- Bulletin : En saisie manuelle, possibilité, en effaçant la zone n° « Contrat » Média, de vider les éléments venant du contrat qu'on avait indiqué, pour pouvoir en saisir un autre en ayant de nouveau accès au bouton « Détail externe ».

Version 3.01Rf (01/08/2022)

- Noyau et base emplois au 01/08/2022.
- Calcul : La réduction générale, le complément AF et SS sont dorénavant calculés contrat par contrat.
- Agessa :
- Correction prise en compte régularisation retraite totale.
- Si le SIRET est renseigné sur une fiche salarié, le n° S.S. n'est pas transmis dans le fichier AGESEA.
- AEMs : Correction de la gestion du n° d'affiliation employeur à la caisse des CS.
- Fiche salarié : Complément de contrôle des IBANs français.
- Montée de version en WD27.
- Bulletin : Correction du cas où un bulletin issu de Média est annulé, ses éventuelles heures supplémentaires ne sont plus doublées en négatif.

Version 3.01Rd (25/05/2022)

- Livre de paye :
- Il est possible de gérer plus de 250 colonnes,
- Sortie EXCEL optimisée et plus rapide.
- Gestion des exonérations et aides au paiement de 12/2021 à 02/2022.
- Export liste pigistes (THALIE Santé).

Version 3.01Rc (03/05/2022)

- Edition des bulletins : Rajout d'un contrôle pour ne pas demander une période à cheval sur plusieurs années.
- Liste des retenues à la source : Cerfa 2022.
- Récupération de fiches salariés issues de Média : On ne force plus « Espèces » à « Chèque ».
- Prise en compte uniquement des colonnes utilisées lors de l'intégration
- Livre de paye : Message (non bloquant) si le nombre de colonnes du Livre de Paye trouvées dans le Plan de Paye est supérieur à 250.
- Questionnaire de déplacement à l'étranger : Correction du pays de l'adresse du salarié.
- Bases Emplois au 01/05/2022.
- Smic au 01/05/2022.

Version 3.01Ra (30/03/2022)

- Edition bulletins : Rajout de fourchettes sur les axes « Statistique » et « Ventilation ».
- Intégration salaires : Correction si construction d'un compte tiers avec section ou poste et pas d'analytique sur tiers.
- Index égalité H/F : Correction de la prise en compte des bulletins pigistes sans jour ni heure.
- Agessa :
- Modifications du fichier annuel aux nouvelles normes.

- Modification du certificat de précompte pour 2022.
- Export salariés : Correction sur des extractions d'informations liées à des bulletins.
- Liste des retenues à la source (Cerfa) : Correction calcul des bornes techniciens.
- Demande d'agrément V5 par mail : Rajout n° IDCC.
- Base Emplois au 01/04/2022.

Version 3.01Qza (17/02/2022)

- Sauvegarde : Modification procédure.
- FCTU : Amélioration du traitement par lot.

Version 3.01Qw (12/01/2022)

- Version 2022.
- Noyau au 01/01/2022.
- Bases emplois au 01/01/2022.
- Nouveaux champs "Personne à joindre" dans la fiche dossier.
- Mise en place du FCTU (utilisable à partir de fin janvier 2022)
- Fichier Agessa : Modification de 2 montants à « 0.00 » qui doivent passer à vide.
- Récapitulatif AEMs : Suppression des heures pour le réalisateur si payé en cachets.

Version 3.01Qv (27/12/2021)

- Lettre pour l'indemnité inflation

Version 3.01Qu (08/12/2021)

- Duplication de salariés : Gestion d'une copie à partir d'un dossier archivé.
- Suivi des bulletins : Modification pour tenir compte d'éventuels bulletins sans la ligne Brut.
- DAS2 : Modifications de la trace pour paiements 2021.
- Retenue à la source non résident : Correction du calcul pour les pigistes avec module pige.
- Fiche dossier : Rajout d'un bouton pour demande de n° de dossier DSN Pôle Emploi.
- Gestion du fichier des AEMs : Correction de problèmes d'affichage.
- Liste Excel des dossiers : Nouveauté.
- Adami : Plus de possibilité de faire des PDF, sur demande Expresse de l'organisme.
- Liste indemnité inflation.

Version 3.01Qt (08/11/2021)

- AED : Correction de la gestion des périodes d'inactivité.
- Génération du fichier CASC-SVP.
- Fichier TOPAZE (demandes) : On peut sélectionner manuellement des salariés même si leurs taux sont encore valides.
- Féminisation de la fonction de CHEF en CHEFFE dans les bases emplois.

Version 3.01Qs (07/10/2021)

- Taux PAS : Gestion du futur taux.
- Bases emplois au 01/10/2021.

Version 3.01Qr (23/09/2021)

- Etat de contrôle de la CSG : Prise en compte de l'activité partielle.
- Tableau de bord paies : Nouvel outil de visualisation (dans le menu « Editions diverses »).
- Demande d'agrément AEM : Gestion de la date d'effet de la licence de spectacle vivant.
- Saisie bulletin : En saisie d'un élément de salaire, la ligne en cours apparait en bleu.
- Création fiche salarié : Correction du chargement de certaines listes déroulantes.

Version 3.01Qpc (27/07/2021)

- Virements SEPA : Rajout de la gestion de la balise « BkPtyId ».
- Fiche salarié : Correction récupération IBAN étranger court.
- DSN : Accélération du traitement.
- Noyau au 27/07/2021

Version 3.01qp (29/06/2021)

- Gestion des exonérations mars et avril 2021.
- AED : Nouvelle version permettant de gérer les 36 derniers mois (au lieu de 12).

Version 3.01qn (31/05/2021)

- DSN : Déclaration BOETH
- Noyau au 25/05/2021

Version 3.01qm (11/05/2021)

- Intégration acomptes ou notes de frais : Rajout d'un contrôle pour être sûr d'avoir un chemin et nom de fichier lors du lancement du traitement d'intégration.
- Attestation annuelle : Rajout du montant « Mt heures supp. Net ».
- Export ticket restaurant : Rajout d'un choix pour que l'identifiant unique du salarié soit le matricule ou le N° SS du salarié.
- Récupération Topaze : Désormais, à la fin du traitement, un message apparait, qu'il y ait des anomalies ou non.
- DSN : Gestion des exonérations de janvier et février 2021.
- Noyau au 01/05/2021.

Version 3.01ql (13/04/2021)

- Livre de paye Excel (Complet (avec adresse détaillée et N° de S.S.)) : Rajout du n° de contrat Média uniquement pour le niveau « Détail des bulletins ».
- Attestation de stage : Correction calcul durée du stage.
- Calcul : Correctifs sur le calcul des écrêtements.
- DSN : Gestion des mutations intra-groupe.
- Sauvegarde/Restauration : Gestion des multi-répertoires dans le contexte d'un groupe.
- Contrôle réduction générale : Correction On ne prend que ceux qui cotisent.

Version 3.01qk (01/04/2021)

- Paramétrage – Options : La longueur du code salarié peut être mémorisée au niveau du dossier.
- Export fichier salariés : Correction de l'initialisation de la fenêtre.
- Export fichier salariés spécifique : Correction de l'enregistrement en xlsx.
- Etat des exonérations : Rajout d'une option de sortie Excel.

Version 3.01qja (11/03/2021)

- Edition des Aems : Correction de l'édition de l'état de contrôle.
- Edition des lettres de régularisation des plafonds : Gestion des bulletins 2020 payés en 2021.

Version 3.01qj (09/03/2021)

- Statistiques et Ventilations : Possibilité de renuméroter.
- DSN : Déclaration des exonérations COVID-2 et gestion des régularisations des plafonds 2020 calculés en 2021.

Version 3.01qi (23/02/2021)

- Virement international Pain 02 et 03 : Gestion de l'adresse du destinataire.
- Mise à jour codes Insee : Modification pour déterminer correctement le bon code, s'il y a plusieurs fois le même emploi avec le même code emploi.
- Certificats de travail intermittents : Modification pour retrouver la date de début de contrat si elle se trouve sur l'année N-1.

Version 3.01qh (17/02/2021)

- Liste des retenues à la source, Assistant : Modifications artistes 2021.
- Edition DAS-2 : Correction totalisation indemnité sur l'état.
- Etat des exonérations : gestion du dernier décret.

Version 3.01qg (02/02/2021)

- DSN 2021

Version 3.01qfc (20/01/2021)

- Possibilité de paramétrer la réintégration sociale des contrats non responsables.
- Agessa, MDA : Certificats de précompte 2021.

Version 3.01qf (14/01/2021)

- Version 2021.
- Noyau au 01/01/2021.
- Edition lettres de régularisation des plafonds.
- Edition ADAMI : Rajout des coordonnées bancaires.
- Export activité partielle : Correction récupération du taux horaire de l'indemnité.

Version 3.01Qd (18/12/2020)

- Edition des effectifs : Correction forfaitisation intermittents.
- Calcul des bulletins de régularisations des plafonds.
- Divers correctifs dans l'édition de l'état de contrôle des plafonds.
- L'état des exonérations permet d'éditer les charges à récupérer sur les bulletins de régularisation des plafonds.

Version 3.01qc (09/12/2020)

- AED : Prédisposition sur la version V01X14 (car la nouvelle n'est pas encore gérée par le Pôle Emploi).
- DSN : Amélioration de la gestion des cumuls des bases CSG/CRDS.
- Contrôle des Plafonds : Rectification calculs Année 2018 et traitement des périodes discontinues.
- Calcul : Traitement des périodes discontinues et plafonds.

Version 3.01qb (02/12/2020)

- DADS-U, Récap. URSSAF : Mise à jour 2020.

Version 3.01qa (19/11/2020)

- Edition des effectifs :
- Correction salarié forfaitaire à temps partiel.
- Heures de chômage partiel prises en compte.
- Acomptes et Notes de frais : L'ouverture d'Excel ne se fait plus qu'en cas de besoin.
- Intégration O.D. de salaires et règlements : Rajout d'une colonne « Ventilation » en dernière position des formats « Excel » et « Excel Xls-Xlsx ».
- Fiche salarié : Prise en compte de la date de fin de validité de l'emploi, si appel via le code emploi CNC dans la zone « Code salarié ».
- AED : Rajout de la date de signature de la convention de rupture conventionnelle sur le document de travail.
- Certificat de précompte : Modification du calcul du montant net versé.
- Liste de contrôle des AEMs : Correction du décompte des fins de contrat si AEMs à zéro non éditées.
- Etat des exonérations : en global ou par section.
- Etat de contrôle des plafonds : en global ou par section.
- Attestation DIF : réactivation de cette édition.

Version 3.01pz (20/10/2020)

- Gestion des règlements : Dans le cas règlement par chèque, les salariés sont systématiquement traités dans l'ordre alphabétique (règlement et intégration).
- Fichier IRCEC : Prise en compte du féminin de réalisateur.
- Nouvelles bases emplois.

Version 3.01py (01/10/2020)

- Gestion des règlements : Correction en réédition d'acompte ou notes de frais.
- DADS2 : Correctif.

- DSN : Modification pour la gestion des exonérations de charges.

Version 3.01pxa (24/09/2020)

- Fichier Json RACD : Rajout des codes société et dossier dans le nom du fichier.
- Etat des charges : Correction réduction générale cas « salarial / patronal ».
- Export salariés :
 - Rajout possibilité d'exporter les réguls DSN saisies sur la fiche salarié.
 - Rajout possibilité d'exporter le détail des jours, dates de paiement et de début et fin de travail, n° de chrono, fin de contrat et n° de contrat Média de chaque bulletin d'une période.
- Gestion des règlements :
 - Correction intégration directe partielle.
 - Correction intégration sur une ligne par bulletin alors qu'il y a des répartitions analytiques sur certains bulletins.
 - Correction gestion modification manuelle de montants dans le cas de virements de salaires.
 - Correction du code pays ISO sur virement international CFONB.
- Edition AEMs : Correction sur la détermination des fins de contrats.
- Livre de paye : Rajout d'un tri Femmes/Hommes.
- Plan de paye : Correction sur création de module.
- Table emplois : Correction de l'affichage des colonnes (Tarif MG par exemple) lors de la sélection de la nouvelle base 27.
- Fiche salarié : Correction sur l'interrupteur fin de contrat intermittent.
- Recalcul des bulletins : Correction pour bien traiter les débuts et fins de contrats.
- DAS-2 : Toutes les fiches de même groupe pour un auteur sont regroupées.
- Attestations annuelles : Si et seulement si l'envoi au coffre Xotis est activé, possibilité d'envoyer par mail l'attestation, à tous les salariés ayant refusé le coffre.
- Saisie bulletins : Rajout d'une image + bulle pour indiquer la validité ou l'obsolescence du taux PAS.

Version 3.01pw (10/07/2020)

- Certificats de précompte : Rajout d'une option multi-dossiers.
- Fichier Json RACD : Correction du taux global RAAP.
- Modification des Aems suite changement du calcul de l'activité partielle à compter du 01/06/2020.

Version 3.01pv (01/07/2020)

- Intégration O.D. de payes : Gestion des chronos bulletin / général pour les types gérant le n° de pièce.
- Récupération fiches salariés de Média : Les indicateurs de refus de coffre et de lettre de dématérialisation ne sont pas modifiés dans la fiche Studio, si dans Média ils sont à faux.
- Nouvelle base emplois pour l'Annexe III (27).
- Noyau au 01/07/2020 : Modification taux prévoyance des intermittents

Version 3.01pu (03/06/2020)

- IRCEC (fichier Json) : Gestion fichier Json nouvelle structure part RAAP domaine fiction et domaine documentaire + Gestion professions documentaires.
- Certificat de non précompte : Nouvelle édition.
- Modification DSN : Régularisation de l'activité partielle de mars 2020

Version 3.01pt (28/05/2020)

- Récapitulatifs annuels :
 - Correction d'une erreur de division par zéro.
 - Augmentation du nombre de sections possibles.
- Bordereau RACD (trace) : Modifications suite aux changements RAAP au 01/04/2020.
- Modification DSN suite cahier des charges à mettre en application à partir du 25/05/2020.

Version 3.01psc (02/05/2020)

- Modification DSN suite cahier des charges du 29/04/2020.

Version 3.01psb (28/04/2020)

- Aménagement de l'Activité Partielle suite à la publication de nouveaux décrets.
- Module de création d'AEMs rectificatives suite directives Pôle-Emploi.
- Création des cotisations RAAP pour les Auteurs dans le Documentaire.
- Export salariés indemnisation activité partielle : Outil d'exportation de la liste des salariés concernés par l'activité partielle.
- Récapitulatifs annuels (URSSAF et Retraite) : Correction de la gestion de la fourchette section.
- Etat de contrôle de la réduction générale : Gestion de l'exonération si « Pas de lissage ».

Version 3.01psa (10/04/2020)

- Activité partielle : Ajustements divers.

Version 3.01ps (03/04/2020)

- Déclaration de maintien à domicile : Génère le fichier .CSV permettant de déclarer ces personnes durant le confinement COVID 19.
- Livre de paye : Nouvel export Excel pour versement de l'intéressement.

Version 3.01pr (01/04/2020)

- Gestion de l'activité partielle.

Version 3.01pp (31/03/2020)

- Gestion de l'activité partielle.
- Edition des AEMs : Possibilité de saisir la fourchette de n° d'objets à partir de ceux mémorisés sur les sections, via les loupes.
- Saisie bulletin : Correction du contrôle de validité de la date de fin de contrat (à l'initiative de l'employeur).
- Edition bulletin auteur : Rajout du nom du dossier qui pouvait ne pas apparaître dans certains cas.
- Intégration des O.D. de règlements : Rajout de la possibilité d'un effacement préalable du fichier d'O.D..

Version 3.01pn (26/02/2020)

- Etat des charges : Mise en phase avec gestion des codes 671 et 668 de l'état DUCS de la DSN.
- Effectifs : Adaptation 2020.
- Attestation annuelle : Rajout du montant des heures supplémentaires défiscalisées.
- Relevé des frais généraux : Rajout d'un total Femmes / Hommes.
- Registre unique du personnel : Les auteurs ne sont plus pris en compte.
- Index égalité hommes femmes (Edition annuelles) : Export Excel du tableau « 1 - Indicateur d'écart de rémunération ».
- Récapitulatifs URSSAF et retraite : Rajout de la possibilité d'éditer pour une fourchette de sections.
- Agessa / MDA : Mise en place de la déclaration annuelle (4 trimestres dans un seul fichier).

Version 3.01pm (30/01/2020)

- Gestion AED :
- Retour à la version V01X13 de 2019 (Pôle Emploi de gérant pas la nouvelle version).
- Correction pour ne pas prendre en compte la majoration fixe dans la base Pôle Emploi.
- Agessa : Version 2020.
- Etat des charges : Gestion du code « 771 » de l'URSSAF.
- Adami : Rajout de la possibilité de préciser, parmi les modules exclus, lesquels sont des cachets.
- Edition bulletins : Correction affichage du montant « Dont évolution ... ».
- Contrôle réduction générale : Version 2020 (prise en compte de l'abattement).
- Contrôle C.S.G. : Modification 2020.
- Saisie collective des rubriques : Correction de la suppression d'une ligne.
- Récapitulatif URSSAF standard : Rajout totalisation « Brut social » pour les stagiaires.

- DSN norme 2020

Version 3.01pk (17/01/2020)

- Version 2020
- Intégrations d'O.D. de paie Sage (choix 11, 12, 13, 17) : Gestion possible des comptes auxiliaires.
- Editions annuelles retraite : Modification pour la gestion de la TB.
- Editions annuelles URSSAF :
- Modification pour la récupération du SMIC horaire.
- Modification gestion fiscal stagiaires et apprentis.
- Correction pour prise en compte de la base CSG des heures supplémentaires défiscalisées.

Version 3.01pj (03/01/2020)

- Saisie collective : Gestion du chargement des modules en fonction de la date de traitement.
- Création d'un nouveau salarié : La création d'un nouveau salarié pouvait être impossible en 2020.

Version 3.01pi (31/12/2019)

- Saisie bulletins : Correction saisie par sélection individualisée, avec un réalisateur dans le lot.

Version 3.01ph (27/12/2019)

- Saisie collective des rubriques : Rajout des boutons "Supprimer la ligne" et "Remettre à zéro".
- Suivi des bulletins :
- Rajout d'un filtrage par permanents et/ou intermittents.
- Section début dupliquée automatiquement dans section fin.
- Edition des AEMs : Possibilité de filtrer par une fourchette de n° d'objets.
- Edition des effectifs : Correction du calcul du prorata des permanents par les heures.
- Edition bulletins : Correction sur gestion du saut de page.
- AGESEA : Correction base S.S. déplaçonnée dans le fichier dans le cas « dispensé de précompte ».
- DADS-U : Version pour déclaration 2019.
- Etat des charges : Dans la DUCS EDI (Pôle Emploi) les lignes à zéro ne sont pas générées.
- Récapitulatifs AEMs : Indication des heures de répétition pour les artistes.
- Etat de contrôle CSG : Correction sur récupération des autres éléments soumis à CSG.
- Fiche salarié : Correction de la procédure de contrôle de la clé IBAN.

Version 3.01pg (18/11/2019)

- Contrôle réduction générale : Modifications d'octobre 2019.
- Etat des charges : Gestion des CTP URSSAF pour la réduction générale.
- Feuillet de détachement à l'étranger : Possibilité d'éditer le questionnaire individuel (cerfa 11559*03), en plus de la liste.
- Saisie bulletin : Correction du calcul des plages de jours.
- Contrôle CSG : Correction en cas d'heures supplémentaires.
- Livre de Paye (Excel) : Suppression des 2 lignes vides après l'entête.
- Saisie bulletins (en masse) : Correction sur le choix « Automatique sans reprise » (lorsqu'on ne fait pas de sélection de salarié).
- Gestion type de virement SEPA (« Pain 02 » ou « Pain 03 ») : Le choix est accessible sur la fenêtre de lancement des virements.
- Editions récapitulatives annuelles : Correction sur la gestion du multi-dossiers.

Version 3.01pf (10/10/2019)

- Etat de Contrôle CSG : Correction sur la gestion des autres éléments soumis à CSG.
- Etat de contrôle réduction générale : En 2019 éclatement de l'éventuel montant de régularisation (URSSAF / Retraite/ Pôle Emploi).
- Gestion fichier AEMs : Correction sur l'affichage du salarié suivant/précédent.
- DUCS EDI Pôle Emploi : Gestion de la réduction générale aux contributions patronales d'assurance chômage et de la réduction loi LODEOM.

- Calcul :
 - Réduction générale au 01/10/2019 (Ajout Pôle-emploi).
 - Résolution du problème aléatoire des lignes doublées.
- DSN : Gestion de cas spécifiques.
- AEMs : Modification du cas Réalisateur au cachet.

Version 3.01pe (21/09/2019)

- Gestion AED : Augmentation de la taille des montants dans le tableau des 12 derniers mois.
- Nouvelle interface du plan de paye.

Version 3.01pc (05/09/2019)

- Bordereau déclaratif Agessa : Correction de la totalisation des retenues Agessa plafonnées si pas de création fichier.
- Edition récapitulative retraite : Correction récup. plafond jour en 2019.
- Adami : Gestion du fichier.
- Etat des charges : Dans le cadre Lodéom, les exonérations 462, 463, 473 se transforment en 684, 538, 685 si positives.
- Etat de contrôle réduction générale : Mise à niveau 2019.
- DSN : Ajout possibilité de déclarer une période antérieure.
- Calcul : Modification calcul PAS pour les frontaliers.

Version 3.01pa (03/07/2019)

- Amélioration saisie collective de rubriques

Version 3.01n (21/05/2019)

- Récapitulatif AEMs : Rajout du n° d'affiliation.
- Agessa : Part de rémunération excédant 4 fois le plafond forcée à zéro.

Version 3.01m (21/05/2019)

- Agessa :
- Amélioration de la gestion du code postal et de la ville (fichier).
- Mise à jour du bordereau trimestriel 2019 (devient document de travail car plus de pré-imprimé officiel).
- Mise en place d'un outil de fusion (par Siret) des fichiers générés.
- Sur la certification de précompte, correction de l'affichage du montant Agessa Plafonné.
- Attestation annuelle : Rajout de la retenue à la source.
- Etat des charges : Correction sur la recherche des primes défiscalisées.
- Génération fichier TOPAZE : Gestion de l'affichage préalable des salariés avec l'état de leur taux.
- Contrats Word :
- Rajout du matricule du salarié dans le nom du document.
- Rajout de 4 mots-clés pour gérer les IDCC et libellés de convention (dossier et salarié).
- AEMs : Ouverture du récapitulatif s'il est demandé lors de l'envoi dans le coffre.

Version 3.01l (12/04/2019)

- DSN : Modifications diverses et gestion de cas spéciaux.
- Lettre de dématérialisation : Correction du pointage.
- Contrôle périodes : Rajout d'une fourchette de sections.

Version 3.01j (26/03/2019)

- Agessa :
 - Mise à jour du certificat de précompte 2019.
 - Nouveau fichier de déclaration 2019 (intègre la MDA).
- DAS-2 (fusion) : Correction cumul honoraires.
- Etat de contrôle CSG : Modifications 2019.

- Edition Assédic journalistes : Correction pour tenir compte du fait qu'il n'y a plus de part salariale.
- Acomptes et Notes de frais : Gestion de la date de règlement sur la lettre.

Version 3.01i (13/02/2019)

- DSN 2019 : Correctif pour les cas spécifiques (contrats aidés, mandataire)etc.
- Calcul : Correctif pour le calcul des heures défiscalisées.

Version 3.01h (03/02/2019)

- AED 2019 : Correction de la récupération du plafond mensuel.
- Certificat de précompte : Correction de l'affichage de l'adresse de l'auteur.
- DSN 2019

Version 3.01g (20/01/2019)

- Mise à jour 2019
- Récupération des taux PAS avec TOPAze
- Liste des retenues à la source : Correction sur la gestion des bulletins d'annulation.
- AED : Modifications 2019.
- Fichier Json pour l'IRCEC : Correction (inversion RAAP et Solidarité).
- Validation IBAN salariés : Rajout d'un bouton pour tout valider.
- Fiche salarié : Le code pays de naissance devient prioritaire pour l'aide au formatage du n° S.S.

Version 3.01f (24/12/2018)

- Das-2 : Rajout d'une option pour fusionner plusieurs fichiers DAS-2 issus de plusieurs dossiers d'une même société.
- Gestion des règlements :
- Correction pour prendre en compte, dans l'intégration, les bulletins sélectionnés (et uniquement eux) dans le cas "un règlement / bulletin".
- Rajout d'une option pour intégrer une ligne par bulletin si "un règlement / bulletin".
- Prise en compte du choix "un règlement / bulletin" dans le cas de bulletins avec répartition analytique.
- Livre de paie : Rajout de 2 colonnes (Statut et N° S.S.) dans le fichier Excel "Elections".

Version 3.01e (12/11/2018)

- Sauvegarde / Restitution : Rajout des fichiers .csv du dossier.

Version 3.01da (08/11/2018)

- Modification calcul pour gestion des dates de fin de contrat.

Version 3.01d (31/10/2018)

- PAS : Récupération des taux et préfiguration des bulletins.
- O.D. de règlement des salaires : Correction du sens des lignes d'écriture.

Version 3.01c (26/10/2018)

- Edition des bulletins : Correction sur l'impression des adresses.
- Modification d'un bulletin : Prise en compte des nouvelles dates dans l'onglet « Période » de la fiche salarié.
- Edition des AEMs : Correction pour ne plus avoir de montant signé sur les AEMs négatives.
- PAS : Récupération des taux et préfiguration des bulletins.

Version 3.01b (02/10/2018)

- Gestion du fichier congés Spectacles : Correction de l'affichage du nombre de jours ou de cachets en réédition.
- Paramétrage Options : Correction de la gestion de la "Taille en pixel du nom de la société".
- Attestation de travail : Correction de l'emploi.

- Edition des effectifs :
 - Correction de la trace dans le cas « Prorata par jour », pour les permanents.
 - Rajout de boutons pour sélectionner/dé-sélectionner tous les dossiers.
- Liste de contrôle / récapitulative des AEMs : Correction sur le filtrage des AEMs à 0.
- AGESEA : Nouvelle version du précompte.
- DSN ET PAS: Ajout enregistrement DGFIP afin de récupérer les taux d'imposition des salariés.

Version 3.01a (01/08/2018)

- Agessa : Gestion du mode « Occasionnel ».
- Attestation de travail : Correction de l'affichage de l'adresse du salarié.
- Demande de maintien de portabilité Audiens : Correction de l'affichage du nombre de mois.
- Etat CICE : Correctif si bulletin avec cachet et utilisation des heures complémentaires (annulation de la modification faite dans la version 2.04q).
- Fiche salarié : Lorsqu'on modifie des dates de périodes de bulletins, les dates de période min. et max. se mettent bien à jour sur l'onglet « Période ».
- Certificats Congés Spectacle (réédition) : Correction affichage nombre de cachet ou de jours.
- AED : Correction du recalcul du taux d'abattement.

Version 2.04u (12/07/2018)

- Correction du calcul de la base Pôle-emploi intermittent.

Version 2.04t (11/07/2018)

- Fiche salarié : Plus d'obligation d'être superviseur pour la modification de l'analytique d'un bulletin intégré.
- Gestion des règlements : Correction de l'intégration sans analytique sur tiers.
- Etat des charges : Correction dénombrement salariés.
- FNAS :
- Correction pour ne pas mettre, dans le fichier .csv, un salarié avec une base brute = 0.
- Correction de l'inversion des taux intermittents et permanents sur l'état trimestriel.
- Correction du calcul du plafond des cadres forfaitaires.

Version 2.04s (05/07/2018)

- DSN : Norme 2018.
- AEMs : Correction du plafonnement dans le cas d'une AEM avec autres rémunérations.
- Etat Maison des artistes : Correction édition d'un montant avec 1 seul chiffre significatif.
- Liste des retenues à la source : Correction ouverture noyau du Plan de Paye.
- Liste des visites médicales : Modification du filtrage des visites médicales à faire (3ème choix de « Sélection salarié »).
- Post-it : Correction de la gestion.
- Attestations annuelles :
- Rajout d'une option « Page à page » dans le cas d'une sortie en PDF.
- Rajout d'une option « Signature ».
- Solde de tout compte : Gestion de l'adresse du dossier.
- Gestion des règlements : Correction du sens du montant d'acompte ou note de frais, lors de l'intégration.
- Calcul effectifs : Correction de la prise en compte des permanents et mandataires.
- AEM V5 : Correction du cas base supérieure à brut sans droits.
- AED : Réaffectation de période d'une prime si la date de début est inférieure au 1er mois de l'AED.
- Etat CICE : Correctif si bulletin avec cachet et utilisation des heures complémentaires.
- Saisie bulletin :
- Rajout d'un contrôle pour que la date de début ne soit pas supérieure à la date de paiement.
- Correction du nombre d'heures semaine 6 jours dans le cas où on ne passe pas par le calendrier.
- Contrats Word : Rajout des mots-clés XTSA2HT, XTSA2T5, XTSA2T6, XTSA3HT, XTSA3T5, XTSA3T6 (idem PEPLUM).

- RACD : Correction fichier Json pour auteurs cotisant à la solidarité.
- Demande de maintien de portabilité Audiens : Prévoyance et Mutuelle regroupés sur un nouveau document unique.

Version 2.04p (05/04/2018)

- Noyau au 01/04/2018
- Edition retenues à la source : Modifications pour le cas d'une retenue calculée + manuelle sur le même bulletin.
- DADS A4 : Suppression paragraphe « Election prud'homales » à partir de 2017.
- Récapitulatif URSSAF Standard : Edition de la Base CSG/CRDS des revenus de remplacement au lieu du résultat.
- Bulletin clarifié : amélioration de la présentation et ajout de zones supplémentaires.
- AEMs V5 papier :
- Réduction de la taille de police de l'adresse mail (avec accord services techniques Pôle Emploi).
- Correction édition AEMs avec pages d'adresses.mail (avec accord services techniques Pôle Emploi).
- Priorité au salaire si cotisation sur autres rémunérations.
- Réduction du poids de l'image du pré-imprimé.
- DAS-2 : Etat papier 2018 pour les paiements 2017.
- Création d'un nouveau salarié : La pré-saisie du n° de S.S. initialise la civilité.
- Mise à jour valeur du point : Révision.
- Fiche salarié : A la création d'une fiche pigiste, le type de contrat est CDI par défaut.
- AED : Suppression de 2 colonnes dans le détail des 12 derniers mois.
- Calcul des effectifs : Nouveau calcul 018.
- Edition récapitulative des bulletins : Rajout des colonnes « SIRET », « APE » et « Annotations ».
- Gestion du fichier des AEMs (impression) : Correction pour tenir compte de la "Date de l'édition" sélectionnée.
- Attestation de travail : Correction affichage adresse.
- Etats Agessa, Ircec, Maison des artistes : Nouveaux états 2018.
- Paramétrage intégration : Correction troncature de la liste des mots-clés d'une ligne.
- Etat de contrôle CSG et Réduction bas salaires : Mise à jour 2018.
- Gestion des règlements : Respect de l'extention du nom du fichier dans le cas d'une numérotation automatique.

Version 2.04n (30/01/2018)

- Corrections diverses.
- Edition DUEs : Rajout possibilité d'indiquer une date de fin prévisionnelle.

Version 2.04m (16/01/2018)

- Mise à jour 2018.
- Noyau au 01/01/2018.
- DAS-2 : Rajout d'une option pour ne traiter que les notes réglées.
- Etat des charges : Correction état des charges Sal./Pat. (pour l'URSSAF).
- AEMs V5 : Correction d'un cas multi-dossiers.

Version 2.04l (29/12/2017)

- AEMs V5 : Suffixe rajouté au nom de fichier EDI généré en même temps que les AEMs dématérialisées.
- Fiche salarié : Corrections sur création nouvel emploi dans une fiche existante (+ état Adresses).
- Duplication paramètres : Rajout de la copie du tableau des taux A.T. si le choix « Copie des paramètres dossier » est coché.
- DSN : - Correction du lancement du calcul automatique des effectifs.
- Gestion des blocs annuels
- DADSU : Mise à jour pour la déclaration 2017.

Version 2.04k (11/12/2017)

- AEMs V5 (papier) : Correction de l'affichage du n° d'IDCC salarié.
- DSN : Correction du lancement du calcul automatique des effectifs.
- AED : Correction ancienneté dans l'entreprise.

Version 2.04j

- Lettre de dématérialisation (nouveau choix au menu) : Envoi par mail.
- Intégration (O.D. de payes) : Gestion de la pièce dans le cas Excel.
- Virements SEPA : Possibilité de ne pas renseigner le BIC (mettre « NOTPROVIDED » à la place) à la condition que non de pouvoir basculer en version « Pain 03 ».
- Effectifs : Correction nouveau calcul pour le cas 1er salarié = intermittent pris une fois de plus.
- Recherche multi-dossiers : Rajout d'une option de recherche dans les dossiers archivés.
- Noyau au 01/10/2017 (Modification cotisation Pôle-Emploi et ajout Financement du paritarisme pour la production cinématographique).
- Post-It du dossier : Amélioration de la gestion.
- Gestion AED : Détermination du dernier bulletin en pré-saisissant la date de dernier jour travaillé.
- Edition FNAS :
- Mémorisation des masses des 3 premiers trimestres pour affichage lors de l'appel du 4ème.
- Nouveau décompte régulateur pour le 4ème trimestre.
- Transformation des jours en heures pour les artistes.
- AEMs :
- Activation des AEMs V5 (édition et fichier EDI).
- Correction de la répartition Brut/Droits.
- Correction du contrôle de la période d'édition si elle est inférieure à 1 mois civil.
- Etat DUCS DSN : Modification pour ne plus cumuler 2 cotisations dont les bases et les taux sont différents.
- Agessa : Nouveau bordereau trimestriel (4ème trimestre 2017).
- Traitement intégration : Correction de la taille de saisie du Préfixe.
- Déclaration accident du travail : Nouveau préimprimé.
- Edition bulletins : Recadrage des zones du pavé adresse du salarié.
- Modifications DADS-U et AED 2018.
- Edition mouvements de M.O. : Correction du test d'exclusion des stagiaires et auteurs.
- Livre de paye : Dans le cas d'un export Excel par mois rajout du code groupe, si tri par groupe.
- Contrats Word : Rajout de 2 nouveaux mots-clé : XCIVILABR (M. ou Mme) et XCIVILCOM (Monsieur ou Madame).
- Intégration des O.D. de règlement : Correction de la répartition par intermittents/permanents ou par fourchettes de salariés.
- Attestation maladie EDI : Correction technique (suppression balise « Trace »).
- Edition des bulletins : Prise en compte de la convention par défaut du dossier si pas de n° IDCC ou pas de convention sur fiche salarié.
- AED :
- Rajout d'un bouton « Abandonner ».
- Réintégration automatique des IJSS brutes dans le calcul du brut « abattu ».
- Fiche salarié :
- Reprise automatique des noms et prénom du salarié, en entrée des zones « Bénéficiaire » si elles sont vides.
- Zones de l'adresse + quelques autres, forcées en majuscule et sans accent, en récupération de fiches externes.

Version 2.04i (31/07/2017)

- Renumérotation salarié : Renforcement du contrôle avant traitement.
- Modification Taux AGS au 01/07/2017.
- Modification de la récupération des fiches salariés de MEDIA.

- Edition AGESEA/RACD : Prise en compte "Auteur bible littéraire", "Adaptateur", "Auteur de l'œuvre préexistante", pour la retraite.
- Post-It du dossier : Amélioration de la gestion.
- Fiche salarié : Correction contrôle de cohérence n° S.S. / Date de naissance.
- Export fichier salariés : Rajout possibilité de choisir d'exporter les intermittents et/ou les permanents.
- Bases emplois au 01/08/2017.

Version 2.04h (03/07/2017)

- Fiche de renseignements : Rajout d'une case, à cocher par le salarié s'il refuse la dématérialisation.
- Fiche salarié : Si on coche la case « Refus coffre-fort », la lettre sera considérée comme éditée (« Lettre dématérialisation » cochée).
- Edition retenues à la source : Correction dans le cas d'une utilisation des modules forfait ET jours et/ou semaines.
- Edition bordereau déclaratif Agessa : Correction de l'affichage de la base diffuseur.
- Fichier salariés externe : Récupération des informations issues de Média et concernant la dématérialisation.
- Gestion AED : Rajout d'un contrôle pour que le salaire horaire net soit obligatoirement renseigné si le motif de rupture = 26.
- Pôle-Emploi : La base n'est plus abattue à compter du 01/07/2017.
- DSN : Modifications suite évolution du cahier des charges.
- Lettre de dématérialisation : Correction du contrôle du n° S.S. avant envoi.

Version 2.04g (14/06/2017)

- Demande affiliation congés : Correction édition par ordre alphabétique.
- Amélioration DSN.

Version 2.04f (01/06/2017)

- Fiche salarié : Modification pour bien gérer le libellé d'emploi par rapport à la civilité.
- Edition fiche dossier : Zone « N° Audiens » plus renseignée.
- Edition trimestrielle Maison des Artistes : Les bruts sur lesquels il n'y a pas de précompte, n'apparaissent plus dans le pavé "Cotisations et contributions ...".
- DSN : Gestion de la déclaration CVAE et nouvelles options.

Version 2.04e (02/05/2017)

- Base emploi au 01/05/2017.
- Bulletin de salaire : ajout du code IDCC de la convention collective.
- Duplication des paramètres : Rajout d'un choix pour copier les paramètres DUCS par organisme.
- Edition des bulletins et Liste des salariés : Amélioration de l'affichage des types de contrats.
- Provision de congés permanents : Rajout d'une option pour exclure les salariés « sans CP ».
- Saisie bulletins : Correction d'une anomalie de dépassement de pile, lors de la saisie en masse.
- Edition trimestrielle Maison des Artistes : Correction arrondi "Montant total à verser".

Version 2.04d (05/04/2017)

- Etat Agessa : Correction du taux salarial Agessa.
- DSN : Désactivation du bouton « Sélection des DSN ».

Version 2.04c (04/04/2017)

- Attestation maladie : Correction recherche des heures pour les groupes forfaitaires.
- Etats déclaratifs Agessa, Racd, Maison des Artistes : Mise à jour 2017.
- Etat des charges (DUCS EDI) : Correction sur la mémorisation des paramètres.
- Gestion des règlements : Correction construction compte avec code salarié.

Version 2.04bc/bd (03/2017)

- Correctifs DSN.

Version 2.04b (10/03/2017)

- DSN : Rassemblement des correctifs faits depuis la version précédente.
- Etat des charges : Possibilité de créer une rupture « Intermittents/Permanents » pas organisme (sauf Audiens).
- Lettre d'information sur la dématérialisation : Rajout de l'adresse du salarié (+ correction sur le tri).
- Lettre d'information sur la DSN : Corrections.
- DAS-2 : Mise à jour 2017 pour paiements de 2016.
- Fiche auteur : Gestion N° Agessa.
- Certificats de congé spectacle : Nouveau modèle (possible si DSN 3 / anciens toujours valides même si DSN 3).
- Génération fichier C.S. : Affichage du code salarié lié à l'emploi dans les messages d'erreur.

Version 2.04a (01/02/2017)

- Edition des effectifs : Correction cas multi-dossiers avec lien AEM.
- DADS-U : Correction déclaration pénibilité.
- Edition adresses salariés : Lettre DSN phase 3.
- Noyau au 31/01/2017.
- Export Ticket Restaurant : Export du nombre de tickets restaurants, au format Excel(Ticket Restaurant).